



La marque qui identifie les professionnels du bâtiment

ESPACE ADHÉRENTS

Pensez BEAU
Soyez Handibat®
Bati Eco Accessible Universel

EXIGEZ HANDIBAT, TROUVEZ UN PROFESSIONNEL



[ACCUEIL](#)

[LA MARQUE »](#)

[LES ENGAGEMENTS »](#)

[AIDES FINANCIÈRES](#)

[SATISFACTION CLIENT](#)

[LIENS UTILES](#)

[VIDEOS](#)

[CONTACT](#)

La Charte

Les professionnels du bâtiment s'engagent, vis à vis de leurs clients, à respecter la Charte HANDIBAT®, qui comporte trois engagements déclinés en neuf exigences :

La compétence

- Justifier de la compétence d'un représentant ou d'un salarié de l'entreprise
- Identifier les possibilités d'adaptabilité du bâti
- Suivre les évolutions techniques et connaître les dispositifs réglementaires dans les domaines de l'accessibilité et de l'adaptabilité du bâti

Le conseil

- Informer le client sur la réglementation et les possibilités de financement des travaux
- Proposer et réaliser, dans son corps de métier, des travaux sur mesure en considération des besoins du client et dans le respect de la réglementation en vigueur
- Orienter, en fonction de ses compétences et de la nature du projet, le client vers d'autres professionnels pour définir au mieux les travaux et aménagements

Le service

- Donner suite rapidement dès le premier contact avec le client
- Fournir un devis clair et détaillé dans un délai convenu avec le client
- Respecter les clauses du devis

Au travers de cette Charte, le professionnel HANDIBAT® s'engage à vous apporter une réponse sur-mesure qui respecte la réglementation, qui prend en compte la continuité de la chaîne de déplacement tout en veillant à une bonne qualité de service (respect des délais, clarté du devis...)

Le suivi des entreprises :

L'entreprise HANDIBAT® vous remet à l'issue du chantier une fiche satisfaction que vous pouvez renseigner et retourner à Handibat Développement.

Vous pouvez également télécharger la télécharger [en cliquant sur ce lien].

Cette fiche satisfaction permet de s'assurer que le professionnel respecte les engagements de la Charte HANDIBAT en matière de compétence, de conseil et de service.

Les professionnels HANDIBAT® ont décidé de penser leur métier selon une approche différente, déontologique. N'hésitez plus, faites appel à un professionnel HANDIBAT® !

